

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Page : 1/7

Date d'impression : 22.05.2015 Numéro de version 8 Révision: 12.03.2015

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit: IPS e.max Press Invex Liquid
- · 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Emploi de la substance / de la préparation Agent caustique
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

Ivoclar Vivadent AG Bendererstrasse 2 FL-9494 Schaan

PRINCIPAUTÉ DU LIECHTENSTEIN

Tel: +423 235 35 35 Fax: +423 235 33 60

· Service chargé des renseignements:

Regulatory Affairs

sds@ivoclarvivadent.com

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence: +423 / 235 33 13 (Ivoclar Vivadent AG, FL-9494 Schaan, Liechtenstein)

SECTION 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Acute Tox. 4 H302 Nocif en cas d'ingestion.

Acute Tox. 4 H312 Nocif par contact cutané.

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- · Pictogrammes de danger



- · Mention d'avertissement Attention
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage: acide fluorhydrique
- · Mentions de danger

H302+H312 Nocif en cas d'ingestion ou de contact cutané.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

· Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection

des yeux/du visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent

être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P322 Mesures spécifiques (voir sur cette étiquette).

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

(suite page 2

Page: 2/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.05.2015 Numéro de version 8 Révision: 12.03.2015

Nom du produit: IPS e.max Press Invex Liquid

(suite de la page 1)

· 2.3 Autres dangers

Mesures de précaution particulières pour l'emploi: L'acide fluorhydrique est très toxique. C'est un agent corrosif qui produit des lésions indolores de l'épiderme et des muqueuses avec une action en profondeur retardée et douloureuse

- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · **PBT**: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

- · 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges
- · Description: Acides en solution aqueuse

· Composants dangereux:				
CAS: 7664-93-9		1-<2,5%		
EINECS: 231-639-5	Skin Corr. 1A, H314			
		0,3-<1%		
EINECS: 231-634-8	Acute Tox. 2, H300; Acute Tox. 1, H310; Acute Tox. 2, H330; Skin Corr. 1A, H314			

[·] Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

SECTION 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des premiers secours
- · Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- · Après inhalation:

Donner de l'air frais ou de l'oxygène; demander d'urgence une assistance médicale.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

· Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Enduire immédiatement d'une solution de gluconate de calcium ou d'un gel au gluconate de calcium.

Recourir à un traitement médical.

· Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

Demander immédiatement conseil à un médecin.

· Après ingestion:

Rincer la bouche et boire ensuite abondamment.

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Antidote: solution de gluconate de calcium / gel au gluconate de calcium.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction:

Le produit n'est pas inflammable.

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

- · 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de protection respiratoire.

(suite page 3)

Page: 3/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.05.2015 Numéro de version 8 Révision: 12.03.2015

Nom du produit: IPS e.max Press Invex Liquid

(suite de la page 2)

· Autres indications Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

- · 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement: Diluer avec beaucoup d'eau.
- · 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Utiliser un neutralisant.

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

· 6.4 Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

La manipulation de ce produit doit être réservée au personnel convenablement formé.

Réservé à l'usage dentaire.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.

- · Préventions des incendies et des explosions: Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Ne conserver que dans le fût d'origine.

Le verre et les matériaux contenant du silicate sont attaqués.

- · Indications concernant le stockage commun: Ne pas stocker avec les matières inflammables.
- · Autres indications sur les conditions de stockage:

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

 \cdot 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

7664-93-9 acide sulfurique

VME Valeur momentanée: 3 mg/m³
Valeur à long terme: 0,05* mg/m³
*fraction thoracique, (11)

7664-39-3 acide fluorhydrique

VME Valeur momentanée: 2,5 mg/m³, 3 ppm Valeur à long terme: 1,5 mg/m³, 1,8 ppm

(suite page 4)

Page: 4/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.05.2015 Numéro de version 8 Révision : 12.03.2015

Nom du produit: IPS e.max Press Invex Liquid

(suite de la page 3)

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Equipement de protection individuel:
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Une hygiène adéquate est à respecter.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Conserver à part les vêtements de protection.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

· Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

- · Filtre recommandé pour une utilisation momentanée: Filtre combiné E-P2
- · Protection des mains:



Gants de protection

Après l'utilisation de gants, appliquer des produits de nettoyage et de soin de la peau.

· Matériau des gants

Butylcaoutchouc

Caoutchouc fluoré (Viton)

Caoutchouc chloroprène

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

· Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

- · 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
- · Indications générales
- · Aspect:

Forme: Liquide
Couleur: Incolore
Odeur: Inodore
Seuil olfactif: Non déterminé.

• valeur du pH à 20 °C: 2,2 (ISO 787)

· Changement d'état

Point de fusion: Non déterminé. Point d'ébullition:~100 °C

(suite page 5)

Page: 5/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.05.2015 Numéro de version 8 Révision : 12.03.2015

Nom du produit: IPS e.max Press Invex Liquid

	(suite de	la page
Point d'éclair	Non déterminé.	
· Inflammabilité (solide, gazeux):	Non applicable.	
· Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.	
· Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif.	
· Limites d'explosion:		
Inférieure:	Non déterminé.	
Supérieure:	Non déterminé.	
Pression de vapeur:	Non déterminé.	
Densité à 20 °C:	~1,008 g/cm³	
Densité relative	Non déterminé.	
Densité de vapeur.	Non déterminé.	
Vitesse d'évaporation	Non déterminé.	
Solubilité dans/miscibilité avec		
l'eau:	Entièrement miscible	
Coefficient de partage (n-octanol/ea	u): Non déterminé.	
Viscosité:		
Dynamique:	Non déterminé.	
Cinématique:	Non déterminé.	
· 9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.	

SECTION 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- $\cdot \textbf{10.2 Stabilit\'e chimique} \ \textit{Stable dans les conditions normales de stockage et de manipulation}.$
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions au:

Ammoniac

Acide sulfurique

Réactions aux alcalis (lessives alcalines).

Réactions aux matières organiques.

Réactions au contact des métaux par formation d'hydrogène.

- · 10.4 Conditions à éviter Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
- · 10.5 Matières incompatibles: Le verre et les matériaux contenant du silicate sont attaqués.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Aucun, dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

SECTION 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë:
- · Effet primaire d'irritation:
- · de la peau: Pas d'effet d'irritation.
- · des yeux: Effet d'irritation.
- · Sensibilisation: Aucun effet de sensibilisation connu.
- · Indications toxicologiques complémentaires: Pas d'autres informations importantes disponibles.

Page: 6/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.05.2015 Numéro de version 8 Révision : 12.03.2015

Nom du produit: IPS e.max Press Invex Liquid

(suite de la page 5)

SECTION 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales: En général non polluant
- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · **PBT**: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Utiliser un neutralisant.

Acheminer dans une décharge agréée ou dans une usine d'incinération de déchets, en observant les prescriptions des autorités locales.

· Catalogue	européen	des	déchets
-------------	----------	-----	---------

18 01 06* produits chimiques à base de ou contenant des substances dangereuses

20 01 14* acides

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14.1 No ONU	
ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
· 14.2 Nom d'expédition des Nations unies · ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
ADR, ADN, IMDG, IATA	
Classe	néant
· 14.4 Groupe d'emballage	
ADR, IMDG, IATA	néant
14.5 Dangers pour l'environnement:	
Marine Pollutant:	Non
14.6 Précautions particulières à prendre par	
l'utilisateur	Non applicable.
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II	<u> </u>
de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.
Indications complémentaires de transport:	Non classé comme marchandise dangereuse selon le règlements de transport (ADR, IMDG, IATA).

(suite page 7)

Page: 7/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 22.05.2015 Révision: 12.03.2015 Numéro de version 8

Nom du produit: IPS e.max Press Invex Liquid

(suite de la page 6)

· "Règlement type" de l'ONU:

SECTION 15: Informations réglementaires

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H300 Mortel en cas d'ingestion.

H310 Mortel par contact cutané.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H330 Mortel par inhalation.

· Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

Acute Tox. 2: Acute toxicity, Hazard Category 2

Acute Tox. 4: Acute toxicity, Hazard Category 4 Acute Tox. 1: Acute toxicity, Hazard Category 1

Skin Corr. 1A: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 1A Eye Irrit. 2: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2

· * Données modifiées par rapport à la version précédente